

Secteur(s) professionnel :	Agriculture-Elevage Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures (horticulture, viticulture, arboriculture fruitière...).
Diplôme(s) acquis :	CERTIFICAT
Statut(s) :	Formation Continue

Le Certificat phytosanitaire : la certification environnementale du futur

Formation gratuite financée par VIVEA et le FEADER

Le point sur le "Certiphyto"

Le certiphyto est issu de la loi du Grenelle de l'environnement.

Il a pour objet de former l'ensemble des utilisateurs de produits phytosanitaires toutes activités confondues (agricoles, communales, distributeurs...) **avant 2014**.

Sans cette certification individuelle, l'achat et l'utilisation de produits agro pharmaceutiques seront impossibles au-delà de cette date.

La Maison Familiale Rurale VAL DE GARONNE à ESCATALENS s'est positionnée en tant que centre expérimental pour former les exploitants agricoles à l'utilisation des produits phytosanitaires.

Durant toute la période expérimentale (jusqu'au 31/12/2010), la certification sera valable 10 ans.

Cette formation sera réalisée en collaboration avec les conseillers du service prévention de la MSA.

Précisions:

Pour obtenir le certiphyto, 4 voies sont possibles :

- **Voie A** : Validation des acquis obtenus suite à un diplôme de moins de 10 ans
- **Voie B** : Passage d'un test QCM
- **Voie C** : formation d'une ½ journée + test QCM
- **Voie D** : formation de 2 jours avec validation du certiphyto à la fin des journées.

Le certiphyto par la voie D est proposé aux agriculteurs par la Maison Familiale Rurale VAL DE GARONNE à ESCATALENS

Contenus	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires, les prévenir ou réagir en cas d'intoxication • Evaluer les risques au niveau de l'exploitation et être en mesure d'en limiter les impacts sur l'environnement • Définir des stratégies pour réduire l'utilisation de ces produits et en limiter l'impact sur l'environnement • Raisonner l'utilisation des produits phyto pharmaceutiques et organiser leur application
Statut	Exploitants agricoles
Conditions d'admission	Être à jour de ses cotisations MSA
Durée	La formation est dispensée sur 2 jours soit 14 heures
Lieux et dates	<p>MFR Val de Garonne Le Bourg 82700 ESCATALENS</p> <p>Les dates prévisionnelles sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Groupe 1 : 16/09/2010 et 23/09/2010 • Groupe 2 : 07/10/2010 et 14/10/2010 • Groupe 3 : 21/10/2010 et 04/11/2010 • Groupe 4 : 09/11/2010 et 18/11/2010 • Groupe 5 : 25/11/2010 et 02/12/2010 • Groupe 6 : 07/12/2010 et 14/12/2010
Inscription	MFR VAL DE GARONNE – 05 63 25 14 14

BULLETIN D'INSCRIPTION «CERTIPHYTO »

NOM :Prénom :

Adresse :
.....

Code Postal :.....

VILLE :.....

TEL :

Port :.....

Fax :.....

E.mail :.....

Date de naissance :
.....

PERIODE DE FORMATION SOUHAITEE :

Je soussigné

Certifie m'inscrire à la formation « CERTIPHYTO » qui se déroulera :

**à partir de Septembre 2010
MFR VAL DE GARONNE
82700 ESCATALENS**

Fait à
Le

Signature